

L'Association ADALEA recrute :

Conseiller·ère en insertion professionnelle Mobilité

Sous la responsabilité de la directrice du pôle Emploi-Formation, vous intervenez sur la plateforme mobilité portée par Adalea sur le territoire de St Brieuc Armor Agglomération

↳ Missions principales :

Vos interviendrez auprès d'un public en insertion professionnelle : demandeurs d'emploi, salariés en CDD et/ou intérim, stagiaires de la formation professionnelle, bénéficiaires du RSA, salariés en chantier d'insertion. Ce public est orienté par les structures de l'emploi, formation, insertion vers la plateforme mobilité.

- ◆ Vous réalisez les diagnostics mobilité : passation de tests, analyse des freins et des potentiels des personnes
- ◆ Accompagnement individuel et collectif à la mobilité : recherche de solutions, mise en place de services (pédagogiques, matériels et financiers), en vue d'un retour à l'emploi et/ou à la formation facilité.
- ◆ Vous construisez et animez les ateliers collectifs en vue du développement des compétences mobilité des publics : organiser ses déplacements, accompagnement au code de la route....

Vous contribuez à la démarche partenariale du territoire :

- ◆ Vous identifiez les besoins en mobilité du territoire et des publics de St Brieuc Armor Agglomération et recherchez des solutions à développer pour faciliter la mobilité
- ◆ Vous travaillez en coordination des acteurs de la mobilité du territoire
- ◆ Vous assurez la communication du dispositif auprès des partenaires

↳ Profil :

- ◆ Compétences en animation et accompagnement des publics, exigées
- ◆ Travail en partenariat et en réseau
- ◆ Capacités à organiser, planifier et être force de propositions dans une dynamique constructive
- ◆ Diplôme BAC + 2 exigé
- ◆ Permis et véhicule
- ◆ La connaissance du territoire de St-Brieuc Armor Agglomération serait un plus

↳ Conditions :

- ◆ Type de contrat : CDD, jusqu'au 31/12/2024
- ◆ Prise de poste : dès que possible
- ◆ Lieu de travail : St-Brieuc Armor Agglomération – déplacements possibles sur les autres sites de l'association
- ◆ Temps de travail : 35h00
- ◆ Salaire en application des accords collectifs NEXEM – Salaire de base groupe 5 : **1 905.63 € brut mensuel base temps plein**
- ◆ **Avantages** : titres-restaurant (ancienneté d'un mois minimum), mutuelle de base prise en charge à 80% par l'employeur, 3 jours de repos compensateur par trimestre sur 3 trimestres, Plan d'Épargne Interentreprises (sous conditions), Prévoyance.

Candidature (CV + lettre) à envoyer par mail **avant le 31/05/24** à
recrutement@adalea.fr